

Le jeudi 12 décembre 2024 à 18h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Gérard HEDIN, Béatrice LEJEUNE, Jacques DORIDAM, Brigitte LEFEBVRE, Dominique CORDIER, Jean-François DUFOUR, Victor DEBIL-CAUX, Aymeric BOURLEAU, Christophe TABARY, Ali SAHNOUN, Dominique DEVILLERS, Franck PIA, Philippe VAN WALLEGHEM, Lionel CHISSL, Hubert VANYSACKER, Christophe DE L'HAMAIDE, Laurent DELAERE, Sandra PLOMION, Patrice HAEZEBROUCK, Laurent DELMAS, Jean-Louis VANDEBURIE, Jean-Marie DURIEZ, Dominique MORET, Martine DELAPLACE, Jean-Jacques DEGOUY, Johnny CARMINATI, Noël VERCHAEVE, Henry GAUDISSERT, Jean-Pierre SENECHAL, Philippe DESIREST, Jean-François SCOMBART, Marie Claude DEVILLERS, Christiane HERMAND, Dominique DUPILLE, Michel ROUTIER, Régis LANGLET, Philippe ENJOLRAS, Martine MAILLET, Catherine CANDILLON, Thierry AURY, Marcel DUFOUR, Alain ROUSSELLE, Isabelle SOULA, Guylaine CAPGRAS, Nathalie ROLLAND, Dominique CLINCKEMAILLIE, Sylvain FRENOY, Catherine MARTIN, Bruno GRUEL, Patrick SIGNOIRT, Francis BELLOU, Éric MICLOTTE, Charles LOCQUET, Mamadou BATHILY, Samuel PAYEN, Jérôme LIEVAIN, Farida TIMMERMAN, Marie-Christine BAUDIN-CHENU, Christophe GASPART, David CREVET, Yannick MATURA, Jean-Philippe AMANS, Ludovic CASTANIE, Leila DAGDAD, Mohrad LAGHRARI, Josée MARINHO, Hatice KILINC SIGINIR, Martial DUFLOT

SUPPLEANTS

ABSENTS Hubert PROOT, Joëlle CARBONNIER, Claire MARAIS-BEUIL, Valérie GAULTIER, Anne-Françoise LEBRETON, Peggy CALLENS, Vanessa FOULON, Halima KHARROUBI, Alexis LE COUTEULX, Marie Manuelle JACQUES

POUVOIRS

Loïc BARBARAS représenté par Jacques DORIDAM, Charlotte COLIGNON représentée par Martine DELAPLACE, Gregory PALANDRE représenté par Lionel CHISSL, Catherine THIEBLIN représentée par Ali SAHNOUN, Jean-Charles PAILLART représenté par Christophe DE L'HAMAIDE, Cédric MARTIN représenté par Gérard HEDIN, Monette-Simone VASSEUR représentée par Sandra PLOMION, Patricia HIBERTY représentée par Charles LOCQUET, Laurent LEFEVRE représenté par Caroline CAYEUX, Christian DEMAY représenté par Michel ROUTIER, Armelle LE GALL représentée par Johnny CARMINATI, Corinne FOURCIN représentée par Isabelle SOULA, Philippe VIBERT représenté par Ghislaine CAPGRAS, Mamadou LY représenté par Franck PIA, Sophie BELLEPERCHE représentée par Aymeric BOURLEAU, Grégory NARZIS représenté par Dominique CLINCKEMAILLIE, Mehdi RAHOUI représenté par Leila DAGDAD, Jean-Marie SIRAUT représenté par Jean-François DUFOUR, Roxane LUNDY représentée par Thierry AURY, Marianne SECK représenté par Mohrad LAGHRARI, Antoine SALTOT représenté par Victor DEBIL-CAUX, Jacqueline MENOUBE représentée par Farida TIMMERMAN

Date d'affichage	19 décembre 2024
Date de la convocation	5 décembre 2024
Nombre de présents	69
Nombre de votants	91

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 060-200067999-20241212-A_DEL_2024_0339-DE

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

S²LO

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BEAUVAISIS**Délibération n° A-DEL-2024-0339****Budget 2024 - décision modificative N°1 - budgets annexes zone d'activités transférées et GNV****M. Lionel CHISSL, Conseiller délégué**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1612-12 et suivants,

Vu les délibérations du conseil communautaire du 09/02/2024 approuvant le budget primitif 2023 et la délibération approuvant le budget supplémentaire du 10/10/2024.

Vu le détail figurant dans le document budgétaire joint,

Considérant que les décisions modificatives permettent, en cours d'année, d'ajuster les ouvertures de crédits inscrites au budget primitif, soit par réaffectation de crédits disponibles, ou par l'inscription de recettes nouvelles,

Considérant les inscriptions budgétaires telles que proposées dans la maquette budgétaire et explicitée dans le rapport de présentation joint,

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter la décision modificative n°1 du budget annexe zone d'activités transférées arrêtée comme suit :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	91,00 €	91,00 €
Total :	91,00 €	91,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	91,00 €	- €
Propositions nouvelles	91,00 €	182,00 €
Total :	182,00 €	182,00 €

- Adopter la décision modificative n°1 du budget annexe GNV

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	- €	- €
Total :	0,00 €	0,00 €

Le rapport a été présenté pour information à la commission, administration, finances, développement institutionnel, politique de la ville, santé et petite enfance, du 4 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, décide d'adopter à l'unanimité des suffrages exprimés le rapport ci-dessus.

Votes pour : 82

Abstention : 9

Pour Extrait Conforme,
La présidente,

Caroline CAYEUX